

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019**

**2019 DAC 711** Subventions (1.500 euros) à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville dans le cadre de l'action culturelle locale du 19e.

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 28 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 19e, à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville, 1 rue Picabia 75020 Paris, au titre de ses activités en 2019. N° simpa : 8383, 2019-08508.

Article 2 : Cette dépense de 1.500 euros sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2019.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**